

Les Cahiers des dix



La «dolce vita» en Nouvelle-France à la veille de la guerre (1740-1758)

Armand Yon, D.PH., L. ÈS L.

Number 37, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025296ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025296ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Yon, A. (1972). La «dolce vita» en Nouvelle-France à la veille de la guerre (1740-1758). *Les Cahiers des dix*, (37), 159–190. <https://doi.org/10.7202/1025296ar>

La «dolce vita» en Nouvelle-France à la veille de la guerre (1740-1758)

par ARMAND YON, D.P.H., L. ÈS L.

Les Français qui visitèrent le Canada vers le milieu du XVIII^e siècle purent critiquer nos modes et les trouver bien en retard sur celles de Paris : ils ne se doutaient pas que, sur un point, la colonie devançait de trente ans la métropole, car elle connaissait déjà ce que Talleyrand a si joliment nommé « la douceur de vivre ».

Le pays cueillait dans la paix et l'insouciance les fruits du sage gouvernement du premier Vaudreuil et de la non moins judicieuse administration de l'intendant Hocquart. Comme, plus tard, en France, au Canada on ne soupçonnait guère l'orage qui menaçait, ou bien on n'y voulait point penser. Tant il est vrai que les grands calmes sont souvent annonceurs des pires tempêtes, et que l'Etna, le Vésuve, la Pelée, dit-on, ne se profilent jamais si doucement à l'horizon qu'à la veille de leurs plus terribles colères. Et téméraires, naturellement, d'y danser !

De cette bienheureuse époque date le voyage fameux de Pierre Kalm, naturaliste suédois, qui passa environ deux mois et demi chez nous, — du 2 juillet au 15 septembre 1749, — pour se livrer à des recherches scientifiques. Doué d'une faculté d'observation et d'une puissance de travail peu communes, ce savant put, en un temps record, visiter le pays depuis le lac du Saint-Sacrement jusqu'à Lorette, consigner un monde de renseignements dans les Mémoires académiques, faire ample moisson de plantes et de graines et brosser une grande fresque, fidèle et juste, de la Nouvelle-France d'alors. Oui, cette fresque est avant tout

fidèle : c'est plutôt une photographie avant la lettre qu'une de ces toiles teintées d'impressionnisme que préfère l'art moderne.

Homme du Nord, Scandinave et protestant, Kalm — sans calembour — est froid. Ce qui ne veut pas dire qu'il manque d'esprit, mais on ne trouve pas chez lui ce sens critique qui faisait alors de si rapides progrès chez nos cousins. Il ne saurait se piquer d'introspection : il ne nous dira rien, par exemple, des sentiments des Canadiens envers la France, ni des rapports qui existent entre Français et Canadiens vivant côte à côte dans la colonie. Il évite d'ailleurs de juger, de signaler les lacunes, les tares qu'il a pu remarquer. Comment le pourrait-il, lui qui a joui d'un accueil quasi-officiel, grâce à la bienveillance du gouverneur ? Kalm reste donc un témoin nettement optimiste.¹

Combien plus vigoureuses — et plus objectives — nous apparaissent les relations par lettres ou mémoires de ceux mêmes — officiers, fonctionnaires, simples soldats — qui devaient prendre part, plus ou moins activement, à la grande mêlée qui se préparait ! C'est à eux surtout que nous ferons appel ; mais, avant de citer des témoignages, il importe de présenter nos témoins.

I. — NOS TÉMOINS

Le premier en date sera Louis *Franquet*, ingénieur du Roi, nommé en 1750 inspecteur des Forts de Sa Majesté. L'année suivante, il est aux Iles Royale et Saint-Jean, où il visite les forts Beauséjour et Gaspereau. Sur cette mission, on a de lui une *Relation*² ; mais nous nous intéresserons plutôt à celle de son voyage à travers la Nouvelle-France, depuis le fort Saint-Frédéric jusqu'à Québec, pendant les années 1752 et 1753.³

1. Une version française du *Voyage au Canada* est en préparation et devrait paraître incessamment à Québec. Le texte a été collationné directement sur l'original par le R. P. Béthune, o. p., attaché culturel à l'ambassade de France, à Helsinki. La publication a été retardée par la mort de notre estimé collègue Jacques Rousseau, qui devait annoter l'ouvrage.

2. *Voyage du sieur Franquet aux Iles Royale et Saint-Jean, en 1751*, Mémoires SRC, 1894.

3. Louis Franquet, *Voyages et Mémoires sur le Canada*, Québec, Côté, 1889, in-8, 214 p.

La précision est le seul trait qui décèle le technicien, dans ce récit aimable et enjoué, plein de couleur et parfois de malice.⁴ Dès le début, on s'embarque volontiers avec lui, à Québec, sur le « bateau affecté aux tournées de M. l'Intendant ». « Ce bateau est plat, dit-il, peut porter environ huit milliers peçant; dans son milieu est un espace de 5 à 6 pieds en carré, contourné de bancs garnis de coussins bleus, avec des rideaux sur les côtés, et couvert d'un tendelet de même couleur »⁵. C'est ainsi que Franquet nous promène à travers le pays, — l'été dans cette confortable embarcation, l'hiver en carriole, et personne, pas même Philippe Aubert de Gaspé, n'a mieux que lui évoqué ces courses éperdues en traîneaux dans la campagne toute blanche.

Qui était au juste ce Franquet? où était-il né? quel âge avait-il?... autant de questions auxquelles il est impossible de répondre, car, à la suite d'un second passage à Louisbourg, en 1754, nous perdons sa trace. Il semble qu'il soit alors rentré en France.⁶

Tout ce que nous connaissons de lui tient dans ses manuscrits, où il se révèle actif, curieux, bien que préoccupé assez peu des origines historiques du pays, parlant plutôt légèrement de « ce Jacques Cartier qui passe, suivant la tradition, pour le premier navigateur qui a découvert le Canada ». Il aime à « raisonner » avec les curés sur la chose publique, mais il n'est pas autrement clérical, trouve la messe paroissiale du village de Saint-Sulpice « plus longue qu'il l'aurait souhaité », redoute les « empiètements » des communautés, ne prise guère l'éducation donnée aux jeunes Canadiennes par les religieuses, et paraît avoir — comme nous le verrons plus loin — une dent particulièrement dure contre les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame!

4. Dans son *Dictionnaire général du Canada* (I: 658), Le Jeune souligne avec raison que ce travail présente un vif intérêt à tous les historiens. Franquet sait « mêler au récit une foule d'anecdotes parfois piquantes ».

5. *Voyages et Mémoires*. . . , 5.

6. Notre érudit collègue, Aegidius Fauteux, pensait qu'il était mort peu après.

Cependant, il estime encore moins les sauvages, vite lassé de leurs « compliments ennuyants »⁷, choqué par leur malpropreté qui, en hiver, « étant échauffée par les poêles, répand une odeur qu'eux seuls sont capables de supporter ».⁸

Car Franquet est un délicat, très porté sur la bouche. Nul n'apprécie plus que lui les festins offerts par Bigot à ses hôtes, nul ne se plaint plus amèrement des mauvaises auberges. Il est à l'affût des bonnes recettes culinaires, aime la façon dont les Canadiens préparent les anguilles, allant jusqu'à noter qu'ils « ont soin de les couper avec de mauvais ciseaux, afin de ne point infecter un couteau qui y aurait touché »⁹. Aussi est-il bien marri, au sortir de cette messe qu'il a trouvée trop longue, de constater qu'en son absence « le chien de l'aubergiste s'est accommodé de son jambon ». « Nous nous sommes rabattus sur du beurre et du pain »,¹⁰ ajoute-t-il mélancoliquement.

Comme on peut s'y attendre, notre ingénieur n'est pas indifférent au charme féminin. A plusieurs reprises, il lui rendra hommage. Ainsi, quand il doit quitter le fort Chambly, « un certain je ne sais quoi » le fait se séparer « à regret » de la fille du commandant, mademoiselle du Muy¹¹.

Et justement, à l'occasion de son inspection du fort, il estime que les autorités lui rendent des honneurs exagérés. A son entrée à Chambly, salué « de quinze coups de boîte et de la garde en haie », il a, dit-il, « senti le ridicule » de la situation, et il s'étonne que « d'anciens officiers sachent si peu leur métier ». En effet, pense-t-il, « son grade n'exigeait aucun de ces honneurs ».¹²

7. Le mot était alors d'usage courant. Nos dictionnaires d'aujourd'hui le qualifient de *vieilli*.

8. Franquet, *Voyages et Mémoires sur le Canada*, 150, 107.

9. *Ibid.*, 9.

11. Franquet, *op. cit.*: 88.

1. Franquet, *op. cit.*: 88.

12. *Ibid.*: 86. Le Ms. de cette peu banale relation se trouve aux Archives du ministère de la Guerre, à Paris. Ce texte, de même que la personnalité de Franquet, devrait intéresser nos jeunes historiens en quête de sujets de thèses, et particulièrement ceux qui ont l'avantage de séjourner à Paris. Il faudrait voir surtout à la rubrique *Fortifications*. Ledit texte fut copié au siècle dernier pour le compte du gouvernement canadien, et l'Institut canadien de Québec en donna (1854) une édition (cf. note 3) que nous qualifierons d'« expurgée ».

Voilà plus de soixante ans que le marquis de Montcalm nous a été présenté par l'historien Thomas Chapais, dans une biographie demeurée en quelque sorte classique. Il suffira de rappeler ici que le *Journal* du héros de Québec, ses lettres à ses officiers et aux gouvernants de Versailles ont été édités vers 1895, avec plus ou moins de bonheur, par l'abbé Henri-Raymond Casgrain.¹³ Il faut y joindre toute une série de lettres intimes aux siens¹⁴ pour compléter le tableau saisissant que l'auteur nous a laissé de la colonie agonisante.

D'une écriture déconcertante,¹⁵ en un style elliptique, nerveux, passionné, mordant, Montcalm a consigné non seulement des observations exactes sur la valeur des troupes, l'état des forts, la situation financière du pays, mais encore une profusion de détails sur la société, les mœurs des sauvages, tous les acteurs du grand drame, les passe-temps des colons, ses propres lectures... Tantôt il estimera que les échelles employées par le génie sont faites d'un bois trop tendre; tantôt il s'attardera à nous décrire une partie de crosse disputée entre Iroquois et Abénakis! En passant, il a cette remarque si juste sur les incertitudes du courrier: « l'approche des lettres fait toujours autant trembler qu'espérer ». Et quelle chose navrante que ces lignes adressées à sa femme en mai 1759, — c'est-à-dire quelques semaines avant sa fin: « Bougainville m'a appris la mort d'une de mes filles... Il n'a su me dire laquelle; je crois que c'est la pauvre Mirette qui me ressemblait, et que j'aimais tant! »¹⁶

Le célèbre *Journal*, il est vrai, doit être attribué pour une large part à Bougainville,¹⁷ ainsi qu'une étude attentive, aidée de

13. *Journal du marquis de Montcalm*. . . Québec, Demers, 1895, in-8, 628 p. *Lettres. . . au chevalier de Lévis*, *ibid.*, 1894, 240 p. — *Lettres. . . à M. de Bourlamaque*, *ibid.*, 1891, in-8. —

14. Montcalm, *Lettres à sa famille et à des amis de France* (69 lettres, RAP, 1929, Ottawa).

15. Il était encore enfant que son précepteur, le sieur Dumas, disait: « Il semble que son écriture devient plus hérissée et plus affreuse, je le lui montre et redis en vain; son goût à présent est de faire des têtes et des queues redoublées, avec peu d'agrément, d'écrire avec des plumes non fendues » (Cité par Chapais, *op. cit.*, 8) Plus tard, le général semblera écrire avec la pointe de son épée!

16. Montcalm, *Lettres à sa famille*, 53, 81.

17. Bougainville (Louis-Antoine de, 1729-1811), auteur du fameux *Voyage autour du Monde* (Paris, 1766-1769). Il fut le fidèle compagnon de Montcalm.

recoupements, a permis de l'établir. Mais, pourvus tous deux d'une forte culture classique, également ironiques à leurs heures, aussi chauds partisans de la cause française contre Vaudreuil, — maître et disciple gagnent à n'être pas séparés. Nous avons d'ailleurs, depuis 1924,¹⁸ le texte intégral du *Journal* de Bougainville. Dans les parties du *Journal* qui doivent lui être sûrement attribuées, de même que dans ses *Lettres*,¹⁹ aussi sévère, au fond, que son général envers les Canadiens, il se révèle cependant plus fin, plus nuancé dans ses appréciations. Comme Franquet, il ne prise guère les sauvages. Ce qui l'a le plus frappé, à Lorette, c'est le spectacle d'un Indien servant la messe en surplis. « J'ai cru voir le loup berger ! » remarque-t-il. « Le paradis des sauvages est de boire, dit-il, un autre jour, et d'ajouter : « J'aime mieux celui de Mahomet ! »²⁰

Souvent, le futur académicien transparaît dans les écrits du fringant officier, préludant aux grands travaux qui feront plus tard sa célébrité. Il a remarqué que, dans les rochers qui bordent le fleuve, à certains endroits, « les couches ne sont pas horizontales. Quelques-unes sont absolument verticales ». ²¹ Cela l'intrigue. Il y reviendra. Près de Sillery, il s'étonne encore de la « disposition des couches de roches » ²².

Cependant, ne l'oublions pas, Bougainville est toujours dans la fougue de ses vingt-cinq ans. Il saura nous décrire avec une franchise vécue l'existence dont il a connu les douceurs comme les épreuves. « Le risque, pour ces hommes, était le pain quotidien, observera de nos jours Claude de Bonnault. On se pressait de jouir de tout. On dansait, on jouait avec frénésie, et l'on aimait ! »

La Sauvage, vaisseau du Roi, commandant Louis-Guillaume de Parscau du Plessis, arrivait à Québec le 31 mai 1756. A bord

18. Grâce à P.-G. Roy, dans RAPQ, 1922-23, Québec, 1924.

19. *Lettres de Bougainville au Canada*, RAC, 1926, Ottawa.

20. *Ibid.*, 246, 306.

21. *Journal*, 309.

22. Bougainville, 313. On lit avec profit l'ouvrage de René de Kerallain intitulé : *Les Français au Canada — La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans*. Paris, 1896, in-8, 190 p. (« Tiré à 150 ex. et non mis dans le commerce »).

était le chevalier de Lévis.²³ Froid, habile, parfaitement maître de soi, soucieux avant tout du bien de la colonie, sans pour cela se désintéresser de son propre avancement: tel nous apparaît ce méridional dans ses *Lettres* et son *Journal*²⁴. D'un tel homme, on attendra surtout des jugements objectifs, impersonnels, si différents des appréciations passionnées du bouillant marquis.

Pour ne pas séparer ceux que la gloire a unis, mentionnons, immédiatement après le héros de Sainte-Foye, le chef de son état-major et son ami intime, le chevalier de *La Pause*. Né à Pézenas en 1721, Jean-Guillaume-Charles de Plantavit de Margon était capitaine au régiment de Guyenne, en 1755, lorsqu'il s'embarqua pour Québec. Son manuscrit²⁵ dormait dans les archives françaises lorsqu'il nous fut révélé en 1932. Voici, au surplus, en quels termes Lévis apprécie les services de son jeune subordonné. « Cet officier a mérité et mérite les plus grands éloges: il a été très utile au Canada dans toutes les opérations, chargé toujours des grands détails. . . [Il est] propre à tout ce qu'on voudra l'employer. Il a l'expérience, les talents et la naissance pour mériter un régiment et non les moyens pour l'acheter ». ²⁶

Tête froide, esprit clair et raisonneur, *La Pause* nous a laissé sur l'état du pays à la veille de la Conquête des considérations nettes, d'ordre politique et économique, plutôt que des impressions personnelles.

« Officier excellent, technicien de premier ordre, moins brillant et moins fin [que son chef Lévis], malgré ses origines italiennes; mais, lui aussi, de parfait aloi, subordonné irréprochable, capable, quand il le faudra, d'être au premier rang »: tel est le portrait de *Bourlamaque*²⁷ d'après André Lichtenberger.²⁸ Au dé-

23. François-Gaston, chevalier puis duc de Lévis (1720-1787), était né à Ajac, en Languedoc.

24. *Journal des Campagnes du chevalier de Lévis, de 1756 à 1760*. Ed. de l'abbé H.-R. Casgrain, Montréal, Beauchemin, 1889, in-4, 340 p. (Tome I) *Lettres* du même, 473 p. (Tome II des oeuvres).

25. *Mémoire et observations sur mon Voyage au Canada*, in RAPQ (1931-32): 1-125.

26. *Ibid.*, 12.

27. François-Charles de Bourlamaque (1716-1764) appartenait à une vieille famille (Les Burlamacchi) de la république de Lucques.

28. A. Lichtenberger, *Montcalm et la tragédie canadienne*, Paris, Plon, 1934, in-12, 128.

but, il a eu quelque difficulté à se faire agréer de l'armée, ainsi que l'écrivit Montcalm au ministre, en 1757 : « Nos troupes ne l'ont pas reçu avec une prévention favorable. Elles lui rendent aujourd'hui autant de justice que moi-même. »²⁹ Les *Lettres* de Bourlamaque, ainsi que le long *Mémoire* qu'il adressa en 1762 à Choiseul, ne rappellent en rien la vivacité et l'ironie d'un Montcalm : écrits en un style d'une sobre élégance, ils nous offrent quelques éléments d'appréciation, plutôt sévères, sur les Canadiens.³⁰

Avec les *Mémoires sur la dernière Guerre en Amérique septentrionale*, de Pierre Pouchot, publiés en 1781 à Yverdon (Suisse), nous sommes en présence d'un ouvrage posthume, écrit à tête reposée par un ingénieur émérite qui fit toutes les campagnes du Canada, et se distingua tout particulièrement au fort Niagara et à Carillon. Vaudreuil lui reconnaît « la sagacité, le zèle, l'intelligence et l'économie que l'on peut attendre d'un officier consommé, même pour ses talents à manier les sauvages. »³¹ Chose rare chez ces officiers venus de France,³² Pouchot se montre plutôt favorable aux Canadiens. Quant à son livre, il gagne en belle ordonnance et en solide documentation ce qu'il perd forcément en spontanéité.

C'est l'abbé Gabriel, aumônier du Collège de Verdun, qui, en 1887, dans son *Maréchal Désandrouins* (1729-1792), nous a révélé les écrits de cet officier de haute distinction, — du moins ce qui en reste, car plusieurs manuscrits furent perdus dans le naufrage de la *Bourgogne*.³³ Le « consciencieux » *Desandrouins*,³⁴ comme le qualifie Lichtenberger, est sans doute le plus remarquable des ingénieurs de Sa Majesté qui travaillèrent avec les commandants des troupes au salut de la colonie menacée. Il ren-

29. Montcalm, *Lettre* du 28 juin 1757.

30. La collection des manuscrits de Bourlamaque a été copiée par les Archives canadiennes: RAC, 6 vols.

31. Pouchot, *Mémoires*. . . XXX.

32. Il était né à Grenoble, en 1712.

33. En 1887.

34. Né à Verdun en 1729. C'est en 1756 qu'il est nommé au Canada. Dès son arrivée, il trouve que « la plupart [des forts] n'avaient pas le sens commun ». Gabriel, *op. cit.*: 23.

dit des services inappréciables aux Forts Frontenac, William-Henry, Saint-Frédéric, Carillon. C'est lui qui construisit à la hauteur des Galops le fort Lévis, et qui le commanda.

Homme d'action, il ne s'arrête pas à décrire les beautés naturelles et autres du pays; mais il a, en parlant du gaspillage et du vol qui marquèrent le règne de Bigot et de ses satellites, des termes énergiques. Au point que, s'il rapporte certains propos de corps de garde sur ces malversations, son français rappelle étrangement le latin, en ce sens qu'il brave l'honnêteté³⁵ !

Trois ans plus tard, en 1890, paraissait à Dijon un document de grand intérêt pour les campagnes du Canada de 1755 à 1760 : c'est le *Journal* d'Anne-Joseph-Hyppolyte de Maurès, comte de Malartic (1730-1800), édité par ses arrière-petits-neveux, le comte Gabriel de Maurès et Paul Gaffarel³⁶. Né à Montauban, entré tout jeune au régiment de Béarn, Malartic était en 1756 auprès de Montcalm, avec le grade de major-général. Il devait prendre part aux actions de Chouaguen, William-Henry, Carillon, aux batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foye.

Lévis, qui le tenait en singulière estime, n'hésitait pas à dire que, « le premier des aides-majors qui ont servi au Canada », Malartic « est un officier du plus grand mérite »³⁷. Le *Journal* enregistre avec soin, jour par jour, les événements militaires. Il est volontairement impersonnel et peut paraître sec. « Il aurait certes pu, comme tant d'autres, remarquer ses biographes, donner à ce récit plus de coloris : il n'y a seulement pas pensé. Soldat il était, soldat il est resté ».³⁸

En 1887, le marquis de Bassano communiquait à l'abbé Casgrain un manuscrit concernant la guerre du Canada. Signé des seules initiales J.C.B., il fut longtemps attribué à un nommé de Bonnefons. Notre collègue Aegidius Fauteux a démontré qu'il

35. Abbé Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins (1729-1792)*. Verdun, 1887, in-8, viii-420 p.

36. *Journal des Campagnes au Canada de 1755 à 1760* [...], Dijon, Damidot, 1890, in-8, xxvi-370 p. Carte et portrait.

37. Cité par ses biographes, *Journal*, 368.

38. *Ibid.*, xvi.

s'agit plutôt de J.-Christophe Babuty.³⁹ Quoi qu'il en soit, intelligent, instruit, bon observateur, notre voyageur sait nous intéresser, chaque fois qu'il nous parle de ce qu'il a vu, et ses opinions sont d'un simple soldat. Il s'embarque tout jeune à La Rochelle (en 1751), séjourne trois ans au fort Duquesne, prend part à la bataille de la Monongahéla (qu'il appelle comme tous les Français d'alors la *Mal-Engueulée*), et, à la fin de la campagne, est promu secrétaire de Pouchot. Fait prisonnier peu après, il rentre en France par les Etats-Unis, une fois la paix signée. Il travaille à son ouvrage, qu'il enrichit de notes et même d'une table alphabétique, jusqu'en 1790 environ, année où l'on perd sa trace.

Plus récemment, on a découvert et publié des souvenirs militaires qui, dans l'ensemble, suffiraient à nous donner une idée au moins succincte de ce qu'était la vie de nos ancêtres, à l'époque de la conquête.⁴⁰

L'auteur, Jean-Baptiste d'Aleynac, n'est ni une étoile de première grandeur comme Lévis, ni même un de ces brillants satellites que, à l'instar de La Pause, nous avons vus se mouvoir dans l'orbite des soleils : simple lieutenant dans Languedoc-Infanterie, ce d'Aleynac est un isolé ; mais, quel naturel incomparable, quel cachet de vérité, dans les pages de « cet officier du rang qui a beaucoup vu et entendu, [étant] constamment resté lui-même en contact intime avec la vie du soldat et les mœurs des populations » !⁴¹

Né à Saint-Pierreville, Bas-Vivaraïs, en 1737, Jean-Baptiste d'Aleynac devait, autant par goût que par tradition familiale, embrasser la carrière des armes. A 17 ans, il s'engage dans le régiment de Languedoc. Il en a 18 lorsque, en 1755, une partie de ce régiment s'embarque à Brest pour le Canada.⁴² Notre cadet vient d'être promu lieutenant. Il pourrait rester en France : des ca-

39. *Voyage au Canada [...] fait depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, Brousseau, 1887, in-8, 256 p.

40. Il s'agit de l'ouvrage suivant : J.-Bte d'Aleynac, *Aventures militaires au XVIIIe siècle*, d'après les *Mémoires* de Jean-Baptiste d'Aleynac, publiés par Charles Coste, [...] J. Paris, Berger-Levrault, 1935, in-8, 136 p. Bois modernes de Mlle Renée Coste.

41. *Ibid.*, 9.

42. On sait qu'une partie de Royal-Languedoc, se trouvant à bord de l'*Alcide*, ne put jamais atteindre le Canada.

marades lui ont offert de permuter, et il a d'ailleurs plus d'un protecteur en haut lieu. Mais, dit-il, « je répondis à tous que j'étais bien aise d'aller où la destinée m'appelait, n'importe où que ce fût, et que j'étais au service pour faire partout mon devoir ». ⁴³ Cette réplique chevaleresque ne put que lui attirer des sympathies.

Il arrive devant Québec le 27 juin 1755. Depuis cette date jusqu'à la cession, il prend part à presque tous les engagements. Pendant la lutte décisive, en 1759, il a ses quartiers à la Rivière-du-Loup, ⁴⁴ mais il est à Québec l'année suivante pour faire le coup de feu à la bataille de Sainte-Foy. Rentré en France, il tiendra garnison à Nîmes, Toulon et autres lieux. De 1765 à 1768, il fait la campagne de Corse. On le retrouve en France en 1769, et il prend sa retraite en 1792, pour mourir quatre ans plus tard.

Il était à prévoir qu'un modeste lieutenant d'infanterie ait laissé peu de trace dans la grande histoire. Pourtant, on a tout au moins un billet de Montcalm, où malgré le ton sévère, on sent l'espoir que le général fondait déjà sur ce jeune homme : « J'ai permis [d'aller passer quelque temps à Québec] à M. d'Ale-rac (sic) pour être entre les mains d'Arnoux ⁴⁵. Il y a de l'étoffe en lui pour faire un joli sujet. Cependant, avec un air et des propos qui vous séduiront, c'est une mauvaise tête. Je lui ai promis de m'occuper de sa santé, de le former et de lui faire tâter de la prison. Quant à présent, il est totalement aux ordres d'Arnoux, et, s'il ne se conduit pas très bien, sur la plainte d'Arnoux, mettez-le-moi en prison ». ⁴⁶

Voilà qui peint bien et le général et son mauvais sujet ! ... C'est au moment de sa retraite, alors qu'il avait environ 55 ans, que Jean-Baptiste semble avoir mis de l'ordre dans ses notes et rédigé ses *Mémoires*. Ces souvenirs couvrent toute la carrière

43. Le fait est que les commandants portaient avec des ordres cachetés qu'ils devaient ouvrir en mer : c'est alors seulement qu'il connaissent leur destination.

44. D'Ale-rac avait pour frère d'armes notre ancêtre maternel, Jean-Denis Belle, dont nous avons pu ainsi retracer la carrière (*Cahier des Dix* no 32, pp. 181-222).

45. André Arnoux (1710-1760) était chirurgien major des troupes, à Québec.

46. Montcalm à Bourlamaque, de Montréal, le 24 novembre 1756.

militaire de notre héros, mais la partie la plus notable en est consacrée au Canada.⁴⁷ Tout en le délestant de certaines longueurs, qu'il reporte en note, le biographe, s'il a retouché certaines phrases par trop *primaires* (comme nous dirions de nos jours), a respecté le texte de l'auteur, «sobre de détails, et sobre parfois à l'excès» mais toujours véridique, au point que «les erreurs matérielles sont peu nombreuses, les jugements, d'ordinaire, marqués au coin du bon sens et de la saine équité».⁴⁸

II. — QUELQUES TÉMOIGNAGES

Avant d'aborder les témoignages, avant de nous arrêter devant le tableau brossé pour nous par ces divers mémorialistes, une remarque s'impose : ce sont des Français de France qui parlent, officiers pour la plupart, dans un temps où on ne doit pas l'ignorer, l'antagonisme était *marqué* entre Français venus de la métropole et Canadiens qui, au cours de plus d'un siècle, avaient acquis une mentalité bien personnelle.

Si, en galants chevaliers, nos Français se montrent plutôt indulgents pour les dames et rendent hommage à qui mieux mieux aux grâces de la Canadienne, — ils seront beaucoup plus sévères pour les hommes, les jugeant, plus ou moins consciemment, du point de vue militaire, si bien que, le plus souvent, le terme «Canadien» est mis pour «milicien du Canada». Or, comme on sait, rien n'était plus différent, plus incompatible, que la stratégie traditionnelle, apprise et imposée par ces officiers, et la tactique capricieuse que les Canadiens affectionnaient autant que les sau-

47. Ce sont les chapitres II, III, IV et V, intitulés respectivement: Embarquement pour le Canada. — Description et Mœurs du Canada. Les Sauvages — Campagnes du Canada.

48. *Aventures*. . . , 8. Certains critiques (v. g. M. Gustave Lanctot, dans *Canadian Historical Review*, déc. 1935) ont marqué quelque défiance à l'endroit de cet ouvrage, reprochant à M. Coste les modifications de détail qui s'imposaient pour rendre le livre «publiable»: «All these manipulations are to be regretted», assure-t-il. Cependant, il admet qu'«Aleyrac's journal will constitute a most welcome and valuable addition to the material on the last years of the French régime». A cette liste de témoins, nous pourrions ajouter un officier du régiment de La Sarre, dont notre collègue M. Raymond Douville a publié (*Cahier des Dix*, no 24) les lettres; mais celles-ci ne concernent guère que leur auteur. M. Douville, en collaboration avec M. J.-D. Casanova, a également publié (Hachette, 1964) *La Vie quotidienne en Nouvelle-France*, sous le régime français, où abondent les témoignages français sur notre pays.

vages. C'est là, d'ailleurs, le *hic*, le premier sujet de mésentente. Ce n'est malheureusement pas le seul.

Les voyageurs du XVII^e siècle nous ont laissé des descriptions assez détaillées de la Nouvelle-France. Tout semblait alors, pour l'arrivant, découverte, surprise, enchantement...⁴⁹

Au siècle suivant, on est déjà beaucoup plus sombre... Les communications se font plus faciles. N'importe, les traversées de l'Atlantique demeurent souvent longues et pénibles. A bord des plus grands navires, les officiers disposent de quartiers convenables, tandis que leurs hommes sont parqués dans des cales humides et insalubres. Le mal de mer sévit, naturellement, et même des maux plus graves, qui peuvent prendre des proportions d'épidémie.

On s'embarquait généralement en avril ou de bonne heure en mai, pour profiter le plus longtemps possible, au Canada, de la brève saison « navigable ». Pas plus qu'aujourd'hui les abords de Terre-Neuve n'étaient hospitaliers. En mai 1755, d'Aleynac, monté sur l'*Actif* avec neuf compagnies de Royal-Languedoc, avançait prudemment dans des parages nébuleux, lorsque soudain, on aperçut à tribord des icebergs, — que notre ami appelle simplement des « montagnes de neige fondue » (*sic*). « Tous les vaisseaux, ajoute-t-il, tirèrent, pour s'amuser, de nombreux coups de canon sur les glaces, où les boulets ne faisaient guère plus d'effet que sur un rocher ».⁵⁰

On faisait parfois escale à Tadoussac, et les plus pressés débarquaient souvent au Cap Tourmente. Après un voyage qui a duré des semaines, et même des mois, on est naturellement « très pressé de mettre pied à terre et de voir les colons de ce nouveau Monde ».⁵¹

49. Les ouvrages du père François-Xavier de Charlevoix constituent ce que nous pourrions appeler aujourd'hui une petite « encyclopédie » canadienne de l'époque. Les impressions de l'auteur et l'information qu'il recueillit de divers côtés datent plutôt des débuts du siècle. Mais ils ne furent publiés qu'en 1744, chez Didot: d'abord, 3 vols in-4, puis, la même année, édition n-12 en 6 vols. De celle-ci, la Bibliothèque nationale de Paris possède un magnifique exemplaire, relié en plein maroquin bleu royal, aux armes de Marie-Antoinette.

50. *Aventures militaires*... 20.

51. *Ibid.*, 22.

Le pays

D'après J.-C. B., « l'étendue de ce vaste pays n'est pas encore déterminée : on le croit plus grand que la moitié de l'Europe, et qu'il faudrait cent quarante millions d'habitants pour le peupler comme l'est la Nouvelle - Angleterre ». ⁵² D'Aleynrac nous dira que « le Canada n'est à proprement parler qu'une vaste forêt entrecoupée d'une infinité de rivières fort larges et remplies de rapides ». ⁵³ Ces rapides, déjà, semblaient intriguer les visiteurs, et les effrayer souvent, surtout ceux du Sault Saint-Louis. Le chevalier de la Pause se trouve un jour dans l'un des bateaux qui tentent de les remonter. L'eau entrainait dans l'embarcation, et, nous explique-t-il, « comme nous n'étions guère faits à cette sorte de navigation, la peur nous prit et, au lieu d'aller du côté du sud, nous fûmes relâcher à la Pointe Claire ». ⁵⁴

Si, dans la belle saison, on préfère, comme Franquet, se transporter par voie d'eau, on utilise aussi les *calèches*, qui sont, remarque Malartic, « ce que nous nommons en France cabriolets découverts ». Et il ajoute : « On change de chevaux toutes les deux lieues. On les paie vingt francs par lieue pour une seule personne et quarante francs pour deux ». Sur la route, on rencontre peu d'auberges, mais « des maisons [particulières] qui presque toutes sont logeables, où on est bien accueilli et trouve de quoi boire et manger. » ⁵⁵ Franquet le sybarite doit s'arrêter à Lachenaie, le soir du 8 mars 1753. « Couché chez Mme Lamothe, notera-t-il; bien à souper et encore mieux à coucher. Lits propres, dits « à la duchesse ». Qu'en conclura notre voyageur ? Que « l'habitant des campagnes est trop à son aise » ! ⁵⁶

Nous croyons sans peine avec Bougainville que « tel est le plaisir des femmes de ce pays d'aller en carriole l'hiver sur les

52. *Voyage au Canada*..., 23. On se rappellera peut-être que Vauban, plus réaliste, prévoyait 100,000 habitants pour la Nouvelle France vers 1730, 6,500,000 en 1910, et un peu plus de 25 millions en 1970 ! (Cf. P. Lazard, *Vauban, 1633-1707*, Thèse, Paris, Alcan 1934.) A en croire Jules Verne, plus généreux, les Canadiens français seraient au nombre de 40 millions en l'an 2000 !

53. *Voyages et Mémoires*..., 23.

54. *Mémoire et observations*..., 13.

55. *Journal des campagnes*..., 9s.

56. Franquet, *op. cit.*, 158.

neiges et sur les glaces, dans des temps où il semble qu'on ne devrait pas même sortir par nécessité ». ⁵⁷ Sur le fleuve glacé, « les carrioles. Il y en avait au moins vingt à vingt-cinq pour les maîtres et une douzaine pour les domestiques, de manière que c'était février 1753, raconte Franquet, le gouverneur offre à ses invités un voyage de Montréal au village des deux-Montagnes. ⁵⁸ « M. le général fit partir en avant toute sa cuisine, qu'il prêtait à MM. les Sulpiciens, et, au jour fixé, tous les convives [...] montèrent en carrioles. Il y en avait au moins vingt à vingt-cinq pour les maîtres et une douzaine pour les domestiques, de manière que c'était un train qui ne finissait point ». Les chemins « sont presque partout balisés ». Franquet s'émerveille que chaque habitant « doive entretenir la route qui traverse ses propriétés ». Il faut assurer les relais « sous peine de prison », et les habitants des côtes sont obligés de passer les chemins devant le gouverneur ou l'intendant en voyage, c'est-à-dire de les frayer avec leurs carrioles. « Plus il s'en trouve, plus on est content d'eux ». ⁵⁹

Les chevaux, tel est le grand luxe des Canadiens d'alors ! « Les chevaux du pays sont très vifs, observe d'Aleynac; ils trottent plus souvent qu'ils ne vont au pas ». ⁶⁰ De son côté, notre ingénieur nous assure qu'ils sont « très communs, entiers, forts et résistants à la fatigue ». Souvent il y en a dans chaque maison « autant comme il y a de garçons ». Ceux-ci ne s'en servent que pour « finioler et faire la cour à leur maîtresse ». Comme il demande à quoi servent, devant les églises, « de nombreux piquets équarris » et plantés en quinconces, on lui répond qu'ils sont là pour qu'on y attache « les montures des fistons de familles ». A l'occasion, il signale une habitude « déplorable » des charretiers canadiens : vouloir toujours « à l'envi passer l'un devant l'autre ». Résultat : beaucoup de confusion, et « les bouts des menottes crèvent les dossiers des voitures qu'on veut devancer ». ⁶¹

57. *Journal*, 244.

58. Rebaptisé *Oka* vers 1880. En passe de redevenir *Deux Montagnes*.

59. Franquet, *op. cit.*, 145, 148.

60. *Aventures militaires...*, 30.

61. Franquet, *op. cit.*, 103.

De notre climat on semble médire moins qu'autrefois. « Ni printemps ni automne, note le général : hiver ou été ». Avec bien d'autres, « le Canada est un pays très sain », assure-t-il. C'est aussi, d'ailleurs, l'avis de d'Aleyrac, quoique, « en hiver, les arbres se fendent ». Plusieurs, comme Franquet, pestent contre la poudrerie « qui aveugle ». « Le vent enlève la neige comme poussière en été. Cela s'appelle temps de poudrerie, qui remplirait les maisons de neige, si on n'avait la précaution d'en fermer les moindres ouvertures ». ⁶² Montcalm s'intéresse au « refoulement » — nous dirions à la débâcle — des glaces, et le grave Malartic nous conte que pendant le dur hiver de 1759-1760, le fleuve est gelé devant Québec. La glace y est si forte, que les Anglais y patinent souvent, ce qui fait grand plaisir aux sauvages, qui en ont pris six. ⁶³ L'hiver n'est-il pas, en ce pays, la saison idéale des réjouissances ? Le 25 novembre 1756, Bougainville, mentionnant une forte chute de neige, dit que « c'est le coup de la Sainte-Catherine : jour de danse et de fête ici ». ⁶⁴ Le premier janvier, « on court en Canada depuis la pointe du jour jusqu'au soir pour souhaiter la bonne année. » ⁶⁵ D'Aleyrac s'amuse des précautions que prennent les Canadiens pour l'hiver : il les compare à celles des fourmis. Curieux détail : les habitants font geler tous les aliments, même le lait, qu'on porte en hiver dans des sacs pour le vendre à la ville. ⁶⁶

Chez les Canadiens, « les maisons sont pour la plus grande partie en bois et couvertes de chaume ou de planches, et les cheminées, de terre ou de pierres. Les plus belles demeures sont en pierres », mais elles sont rares. Les habitants ont chacun « un petit four de terre » : ils ont ainsi un « pain qui est très bon ». ⁶⁷ Comme les Russes et les Polonais, « ils couchent tout l'hiver dans l'endroit où est le poêle. » ⁶⁸

62. N.-G. Boucault, *Etat présent du Canada*, RAPQ, 1920-21: 14.

63. *Journal des Campagnes...*, 306.

64. *Journal*, 244.

65. Malartic, *op. cit.*, 45.

66. *Aventures militaires...*, 31.

67. *Ibid.*, 30.

68. *La Pause*, RAPQ, 1933-34: 211.

Ces maisons sont généralement tenues « dans un état de propreté charmante. [Les Canadiens] s'efforcent de parer et de bien meubler leurs appartements ». ⁶⁹ Dès son arrivée, justement, Montcalm a cru voir que la côte « est bien cultivée, les paysans très à leur aise, vivant comme de petits gentilshommes de France... » ⁷⁰

Au risque d'encourir l'éternelle réprobation des Trifluviens, d'Alegrac ne distingue au Canada que trois villes : Québec, Montréal et... Détroit ! ⁷¹ A Montréal, « le terrain est plat [...] Cette île est beaucoup plus fertile qu'ailleurs, tout y est plus cher qu'à Québec ». ⁷² Montcalm, écrivant à sa femme, ne craint pas d'affirmer que la ville est « comme les meilleures du Royaume, quand on en a ôté une dizaine : moins que Montpellier, mieux que Béziers, Nîmes [...] Elle vaut bien Alais dans les temps de paix et mieux par le séjour de la généralité ». ⁷³

Quoique Desandrouins regarde les forts du pays comme dénués de sens commun, nous entendons Malartic nous parler sérieusement des ouvrages qui défendent Montréal : ce « mur ayant sept portes et beaucoup de poternes », ainsi que ce « cavalier » qui, auprès du château de Vaudreuil, bat toute la partie du faubourg de Québec ». ⁷⁴ Franquet, en passant, se prend à regretter que l'église de la paroisse ait été mal placée, car « elle coupe l'alignement de la rue principale ». ⁷⁵

Ces militaires, cantonnés à Montréal, parlent moins de Québec, qui était le château-fort de Vaudreuil et le théâtre des opérations financières de l'intendant Bigot. Cependant, on loue la qualité de son port. ⁷⁶ A La Pause, la ville apparaît « bâtie comme les gros villages d'Italie », ⁷⁷ à cause, sans doute, de ses abords escarpés. Elle est bien habitée, et on ne s'y ennue guère, car « c'est une ville de plaisir et d'amusements ». ⁷⁸

69. *Aventures militaires*... , 30.

70. *Journal*, 63.

71. La ville de Trois-Rivières datait pourtant de 1634 !

72. *Aventures*... , 25.

73. *Lettres à sa famille*, 55s.

74. *Journal des Campagnes*... , 9.

75. *Voyages et Mémoires*... , 56.

76. *Mémoire et observations*... , 13.

77. *Ibid.*, 14.

78. D'Alegrac, *Aventures*... , 27.

La population

On raconte que jadis, sous le grand Roi, quand on voulait faire la leçon au marmot trop lent à s'endormir, on lui disait : « Dors bien vite, ou nous t'enverrons chez les sauvages du Canada ! ». Ainsi, la lointaine colonie servait d'épouvantail, et les préjugés abondaient sur son compte. L'éditeur anonyme de Pouchot a soin de nous dire qu'« on supposait même à un Canadien une figure extraordinaire et des mœurs encore plus étranges ». ⁷⁹

Parmi ces préjugés, le plus tenace est sans doute celui qui concerne l'origine des colons. La plupart de ces officiers semblent se désintéresser de la question, tandis que d'Aleynac se fait volontiers l'écho de certaines rumeurs, lorsqu'il prétend qu'après la venue des pionniers Normands, le Canada fut peuplé par « une grande quantité de garçons et de filles de mauvaise vie qui se sont mariés ensemble. » ⁸⁰ Plus sagement, Pouchot distingue trois catégories de colons : les commerçants qui se livrent à la pêche ou à la traite ; des soldats en congé ; enfin, des gens qui, sans être des criminels, « avaient été envoyés de France avec des lettres de cachet ». Il signale l'apport considérable dû au régiment de Carignan ⁸¹, et d'Aleynac nous assure que « presque tous les Canadiens se disent descendants du régiment de Carignan (*sic*), parce que c'est pour eux la plus illustre origine ». ⁸² Pourquoi pas ? les Américains n'ont-ils pas leur *Mayflower* ?

On s'accorde à trouver les Canadiens « bien faits, grands, robustes, adroits à se servir du fusil et de la hache ». ⁸³ Certains préférèrent les habitants de Montréal à ceux de Québec, comme étant « beaucoup plus vifs, actifs, braves, ardents, entreprenants et guerriers ». Ils auraient même « la prétention de se croire in-

79. *Mémoires...*, xxxiv.

80. *Aventures...*, 29. Cette épineuse question a été fort bien traitée dans *Filles de joie ou filles du Roi*, par M. G. Lanctot, Montréal, 1952.

81. *Mémoires...*, II : 291.

82. D'Aleynac, *op. cit.*, 29.

83. D'Aleynac, *Aventures...*, 29.

vincibles ! » Bons voyageurs, ils conduisent bien leurs canots, « toujours en chantant ». ⁸⁴

Desandrouins, il est vrai, se moque de « ce jarret tant vanté aux Français » et qui sert, d'après cet auteur, « non pour courir plus vite que nous à la rencontre de l'ennemi, mais pour se sauver plus rapidement ». ⁸⁵

En général, les hommes du commun s'habillent assez mal, et d'Aleynac précise : « une espèce de capots croisés par devant, avec parements. Boutons et collets sont d'une autre couleur; une ceinture sur le capot : habillement simple et incommode. ⁸⁶ Il n'en va pas de même, évidemment, des « fistons des paroisses », que Franquet nous montre portant « une bourse aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes et des mitasses aux jambes ». C'est dans cet appareil que, le dimanche, ils sont admis à « conduire en croupe leur maîtresse à l'église ». ⁸⁷

Aux yeux de quelques-uns, les femmes paraissent d'une élégance « au-dessus de leur condition ». Montréal, prétend notre ingénieur, « est peut-être la ville d'Europe (sic) proportionnellement à sa grandeur, où il y a plus de femmes et de filles [...]. Tout le monde s'y marie jusqu'au dernier enseigne, et même un cadet à l'aiguillette y est considéré comme un parti avantageux ». Ces Canadiennes « aiment la parure, sont ordinairement bien chaussées, portent le jupon fort court, sont serrées à la ceinture, et vêtues, au lieu d'une robe, d'un mantelet des plus propres qui ne leur pend que jusqu'à la taille ». ⁸⁸ D'Aleynac, qui les trouve « belles et spirituelles », s'étonne aussi que leurs jupes n'aillent « guère que jusqu'aux mollets ». Kalm pensait qu'elles avaient emprunté cette mode aux sauvagesses !... Il nous semble plus simple de croire que nos aïeules avaient conservé les modes de la Régence, telles que nous les montrent encore les tableaux de Lancret et de Watteau.

84. J.-C. B., *Voyage au Canada*, 49. Le même témoin nous raconte que, les habitants de Québec étant « plus doux, moins orgueilleux », furent qualifiés par les Montréalais de moutons. Et les gens de Québec, par représailles, d'appeler lous leurs rivaux, — ce qui démontre que déjà le torchon brûlait entre les deux villes !

85. *Recueil et Journal*..., 50.

86. *Aventures*..., 30.

87. *Voyages*..., 27.

88. *Ibid.*, 57.

« De figures plus jolies que belles, d'une constitution forte, la jambe bien faite, marchant bien, ayant dans leur port bonne grâce », les Montréalistes « l'emportent sur les hommes pour l'esprit; généralement, elles en ont beaucoup »⁸⁹ « Pour peu qu'elles soient soutenues de regards flatteurs, elles captivent aisément les coeurs. Elles sont néanmoins attachées à leurs maris et à leurs enfants, aiment le plaisir et s'en font un sensible de prévenir de politesse les étrangers ». ⁸⁹ Chez elles, l'amour du luxe est général. « Il n'est pas jusqu'aux paysannes qui ne portent des robes de chambre et des casaquins de soie, ainsi que des coiffes de dentelles et des souliers de damas, ce qui les rend envieuses de toutes choses ». Toutefois, d'Aleynac ajoute que si, étant encore filles, « elles se tiennent fort bien, une fois mariées, elles négligent leur toilette ». ⁹⁰ Quoi qu'il en soit, Pouchot estime qu'« il y a peu de pays où les femmes mènent une vie plus heureuse qu'au Canada ». Les hommes contribuent pour une large part à cet état de choses, ayant pour leurs compagnes « beaucoup de considération, et leur épargnant toute la fatigue qu'ils peuvent ». « On peut dire aussi qu'elles le méritent, ayant de la décence, de la figure, de la vivacité dans l'esprit, et de l'intrigue ». Et puis, notre grave auteur, sans y mettre de malice, et sans penser certainement à la dame Péan, ajoutera: « Ce n'est que par elles que leurs maris se procurent les emplois qui les mettent à leur aise et au-dessus du commun ». ⁹¹

A Québec, en 1756, le jeune lieutenant de vaisseau Parscau du Plessis a cru apercevoir des femmes « toutes noires et basanées comme dans la Bohême », mais, c'était « parmi le second ordre », dans la basse ville, près du port. ⁹² De son côté, Montcalm, qui, évidemment, ne fraye qu'avec l'élite, trouve les dames en général « spirituelles et galantes, — dévotes à Québec, joueuses à Montréal »... ⁹³ A propos d'une certaine Mme M., le général dira encore : « Elle est un peu comme toutes les Canadiennes :

89. Franquet, 29, 57.

90. *Aventures*. . . , 30.

91. *Mémoires*. . . , 294s.

92. *Journal*. . . , RAPQ, 1928-29: 295.

93. *A sa famille*. . . , 56.

plus d'envie de plaire que d'aller au fait », ⁹⁴ — ce qui, au demeurant, est plutôt un hommage.

Sur nos jeunes Canadiennes d'alors, Franquet nous narre une bien singulière et plaisante histoire... Rappelons-nous ce cortège endiablé, composé de quelque trente-cinq carrioles, lancées au trot, un jour de fin-février 1753, en direction du village des Deux-Montagnes. ⁹⁵ La distance à couvrir sera d'environ quatre lieues. Malgré les « robes » de fourrure qui garnissent les sièges, le froid s'est fait sentir, voyageurs et chevaux ont subi la dure caresse de la bise et de la poudrerie. Aussi va-t-on faire étape au presbytère de la Pointe-Claire. On sera bien accueilli: le curé est sulpicien, M. Louis Perthuis, âgé de 47 ans. ⁹⁶

Mais, rendons la parole à l'ingénieur, et laissons-lui la responsabilité de ses conclusions: « on y trouva, affirme-t-il, beaucoup de monde des environs, que la curiosité [...] y avait attiré, et le beau sexe n'y était pas moins privilégié dans ce pays qu'en Europe. Cinq ou six jeunes filles de quinze à seize ans étaient dans la chambre. Comme elles étaient jolies, plusieurs de nous tendirent leurs politesses jusqu'à les embrasser; mais notre surprise à tous fut générale de sentir que ces enfants nous prenaient la tête, l'assujettissaient entre leurs mains et appliquaient un baiser, et où ? sur la bouche ! ⁹⁷ Nos dames canadiennes nous assurèrent que c'était l'usage parmi les habitants de la campagne. A quoi répondit : c'est apparemment une suite de l'éducation... »

Là s'arrête le texte... officiel, car le reste, qui avait sans doute blessé la pudeur de MM. les membres de l'Institut canadien, était remplacé par une ligne de points ! Mais la copie faite à Pa-

94. A *Boulamaque*, 168.

95. Rebaptisé Oka vers 1880, en passe de redevenir *Deux-Montagnes*. De telles randonnées ont eu le don d'inspirer poètes et musiciens... Le Canadien songera d'abord à *Jingle, bells* ! mais ce n'est qu'une mélodie populaire de la fin du XIX^e siècle. Au XVIII^e, pour accompagner ce gai cortège Louis XV, il faut évoquer la charmante *Schlittenfahrt* du père de Mozart, Leopold. Tout est là: clochette, joyeux rires, hennissements des chevaux, claquements des fouets, cris et coups de trompettes des conducteurs !

96. Ou Perthuis (1706-1775). Il était comme d'Aleynac natif du Vivarais.

97. C'était bien ce que nos grand-mères appelaient le « baiser en pincettes ».

ris achève la phrase, et l'on peut lire : « ... une suite de l'éducation qu'elles reçoivent des Soeurs de la Congrégation ». ⁹⁸

Une telle réflexion ne nous étonne nullement de la part de Franquet : il a pris en grippe ces excellentes religieuses. Ne dit-il pas méchamment que « leur utilité semble démontrée, mais le mal qui en résulte est comme un poison lent qui tend à dépeupler les campagnes, d'autant qu'une fille instruite fait la demoiselle, qu'elle est maniérée, qu'elle veut prendre un établissement à la ville, qu'il lui faut un négociant, et qu'elle regarde au-dessus d'elle l'état dans lequel elle est née » ? ⁹⁹ Certes, l'éducation est faite pour élever les sujets. Certains des inconvénients signalés par Franquet peuvent se rencontrer : reste à savoir si les avantages n'en sont pas plus considérables !

Ce qui manque surtout aux hommes pour être les égaux de leurs compagnes, c'est l'éducation. S'ils étaient plus instruits, le même Franquet « les croirait capables de pénétrer les sciences et de posséder les charges qu'exige l'administration d'un état, » ¹⁰⁰ tandis que « le peu de connaissance du monde les rend volontiers fanfarons et menteurs, étant peu instruits en aucune matière ». ¹⁰¹ Leur fierté, leur orgueil empêche la plupart de s'engager comme domestique, « ce qui explique pourquoi on voit chez eux si peu d'auberges ». ¹⁰²

Tous nos auteurs semblent d'accord avec Pouchot ¹⁰³ pour admettre que les Canadiens sont généralement religieux et ont de bonnes mœurs ». L'anonyme J.-C.B. se montre encore plus affirmatif : « En général écrit-il, les Canadiens sont francs, humains et hospitaliers. Le crime, le meurtre n'existe pas chez eux,

98. Les religieuses éducatrices, au Canada, étaient les Ursulines à Québec (depuis 1639) et, à Montréal, les filles de Marguerite Bourgeoys, encouragées et aidées par la Compagnie de Saint-Sulpice : la Congrégation de Notre-Dame. La suite du texte nous fut communiquée en 1936 par Pierre-Georges Roy. Par contre, Boucault (*Etat présent...*, 41), nous dira que ces religieuses sont « des filles bien sages et bien utiles ».

99. *Voyages...*, 31.

100. *Ibid.*, 56.

101. *Mémoires*, II : 294.

102. D'Alelyrac, 30.

103. *Mémoires*, II : 295.

non plus que le vol... »¹⁰⁴ Ce qui ne veut pas dire — comme on tenta de l'insinuer jadis — que nos pères furent des parangons de vertu. Il y eut dans la colonie, chez les grands, des cas retentissants d'adultères, et, dans le menu peuple, de petits scandales intermittents.¹⁰⁵ Et même des crimes parfois.^{105_bis}

Parmi leurs défauts, on cite souvent chez les Canadiens l'abus des boissons fortes. Franquet mentionne « la malheureuse habitude que les habitants et les soldats [...] ont contractée de boire de l'eau-de-vie le matin »¹⁰⁶. « C'est un usage chez eux de boire un grand coup d'eau-de-vie en se levant, affirme d'Aleynrac, et cela même chez les femmes ». Et, s'il est vrai que « les enfants de sept à huit ans (*sic*) fument et boivent de même », il n'est pas surprenant qu'« une bouteille [...] fasse une seule séance » !¹⁰⁷

Quant au tabac, — on en consomme énormément en Nouvelle-France. Certains, sans doute, comme aujourd'hui, fument par ennui, par désœuvrement... « Les hommes fument le calumet de pierre noire. On passe toute la journée à fumer, et beaucoup ont l'habitude de fumer dans le lit.¹⁰⁸ « J'avais appris à fumer au Canada, usage commun à tous les habitants, avoue J.-C. B.: je conservais une pipe avec son étui fait, en forme de pistolet, d'un très bon bois dur ». ¹⁰⁹

Pouchot reproche aux *voyageurs* d'être « peu fidèles dans les effets de traite »¹¹⁰; d'Aleynrac, aux Canadiens en général, de vivre peu en société, de rester chez eux et de dire facilement du mal les uns des autres.¹¹¹ L'économie n'est pas leur fort. « Elle

104. *Voyage*... , 49.

105. Il n'est, pour s'en convaincre, que de lire l'ouvrage récent de notre érudit collègue, M. R.-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle* (Montréal, Léméac, 1972, 2 v.XIV — 573 p.). Cependant, en dépit de l'exposition minutieuse de quelque soixante affaires, on reste convaincu que le libertinage, en notre pays, ne prit jamais d'ampleur, moins par vertu des habitants, peut-être, qu'à cause de la vigilance conjuguée des autorités civile et religieuse.

105-bis. M. Raymond Boyer a étudié la criminalité en général dans *Les Crimes et les Châtiments au Canada français, du XVII^e au XIX^e siècle* (Montréal, Cercle du Livre de France, 1966, 542 p.)

106. *Voyages* : ? ? ?

107. D'Aleynrac, 30.

108. D'Aleynrac, 30.

109. J.-C. B., 204.

110. *Mémoires*... , II: 295.

111. D'Aleynrac, 30.

est si peu connue au Canada, remarque Désandrouins, que l'on perdrait la moitié [des vivres] si on n'y avait une grande attention ». ¹¹² De plus, le genre de vie que mènent les Canadiens « les accoutume à être un peu paresseux ». ¹¹³ Bougainville redoute pour le soldat français « l'exemple des Canadiens et des sauvages », qui « lui fait respirer un air imprégné d'indépendance ». ¹¹⁴ Nombreux sont les mémorialistes qui font allusion à cette indépendance: ils l'attribuent généralement à l'influence des Indiens. On montre peu d'ardeur au travail. Ainsi, Bourlamaque de nous rapporter, le 30 août 1760 — par conséquent en pleine guerre — qu'ayant « répandu sur les côtes de Longueuil et de Boucherville un grand nombre de Canadiens pour battre », les propriétaires « ne se sont pas pressés, et les travailleurs sont très fainéants ». ¹¹⁵

Et ce peuple évolue sous l'oeil vigilant d'un clergé plutôt austère. L'évêque de Québec — c'est-à-dire de toute la Nouvelle-France — est alors Henri-Marie du Breil de Pontbriand, né en Bretagne en 1708. C'est un prêtre pieux, bon administrateur, dévoué aux missions, mais peu « homme du monde », comme on aimait les prélats. Montcalm notera dans son *Journal*: « Mgr de Québec a tous les préjugés d'un Canadien, quoique né en France ». ¹¹⁶

« Les prêtres contiennent [les fidèles] sévèrement, parce qu'ils y sont les maîtres temporels et spirituels, et [ils] étaient parvenus à tenir sous leur férule jusqu'au général et à l'intendant [sic], car c'était un malheur pour celui des deux qui ne savait pas capter leur bienveillance ». ¹¹⁷ « Les cures, écrit Montcalm, sont ordinairement possédées par des gens de condition ou de bonne famille du pays. Ils sont plus considérés qu'en France, mieux logés ». ¹¹⁸ Pour trouver sur le compte du clergé des appréciations moins favorables, il faudrait s'adresser au sieur de Courville, dit Defrance, notaire royal... ¹¹⁹ Il admet que Québec possède « un Séminaire assez

112. *Recueil et Journal*... 32.

113. Pouchot, II: 294.

114. *Journal*, 233.

115. *Lettres au chevalier de Lévis*, 119.

116. *Journal*, 163.

117. Pouchot, II: 295.

118. *Journal*, 61.

119. Son ouvrage, *Mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760* (Soc. littéraire de Québec, 1838), était signé: C. Aegidius Fauteux, en 1940, a identifié l'auteur comme étant Louis Aumasson de Courville.

riche, dont les sujets sont fort honnêtes, doux et vertueux ». Mais, d'après lui, « les pères [jésuites] cabalaient et donnaient le brande à toutes les affaires [...]. Leur supérieur « avait les paroles douces et emmiellées du serpent qui tenta Eve ! » Même ton, en parlant du « haut et puissant Séminaire de Saint-Sulpice », à Montréal : « ces censeurs du public [...] forçaient les particuliers à leur ouvrir leurs maisons, pour y voir ce qu'ils y faisaient ». ¹²⁰ Bref, on croirait relire La Hontan !

Du haut en bas de la hiérarchie, on est ouvertement religieux. Montcalm donne l'exemple. A sa femme, le 20 mai 1756, il écrit : « Je vous prie de faire dire à Montpellier, au couvent [...] une grand-messe pour remercier Dieu de notre bonne navigation et demander continuation du bon succès ». Neuf jours auparavant, « du mouillage à dix lieues de Québec », il disait à la même : « Nous entendîmes de bon coeur la messe le jour de Pâques; de toute la semaine, il n'avait pas été possible de la dire ». ¹²¹ On sait que la plupart des bâtiments de Sa Majesté avaient un aumônier, qui présidait, soir et matin, aux prières de l'équipage. Au sujet de Sainte-Anne de Beaupré, Parscau du Plessis nous rappelle que « les Canadiens y ont beaucoup de dévotion et y vont en pèlerinage. Tous les vaisseaux, tant de guerre que marchands, saluent du canon en passant ». ¹²²

Et ces Français d'outre-mer, comment s'expriment-ils ? « J'ai observé, dit Montcalm, que les paysans canadiens parlent très bien le français ». ¹²³ C'est si naturel, vu les échanges fréquents avec la métropole, que peu de voyageurs font allusion à la langue parlée. Franquet reconnaît que les femmes du monde « parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent ». ¹²⁴ Cependant, c'est d'Alegrac qui nous entretient le plus volontiers de cette question. « Il n'y a pas de patois dans ce pays, remarque-t-il. Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre ». Comme Montcalm, il a observé que les Canadiens ont des expressions bien à eux, — em-

120. *Op. cit.*, 195s.

121. *Lettres à sa famille.*

122. *Journal d'une campagne...*, 217.

123. *Journal...*, 64.

124. *Voyages...*, 57.

pruntées le plus souvent au vocabulaire de la Marine,¹²⁵ et, sous sa plume, on retrouve plus d'un vieux mot qui a survécu.

Il est amusant d'apprendre de Bourlamaque qu'en 1760, il y avait près de Saint-Ours une barque baptisée *La Catiche*.¹²⁶ Mais voici un échantillon plus curieux encore du langage de nos pères. Il nous est rapporté par d'Aleyrac, ce grand potinier. « Les Canadiens, dit-il, donnent au mot *sot* la signification d'homme trompé par sa femme. Si, employant ce mot, ils n'ajoutent : « Honneur à ta femme ou à ta mère » (réserve qui montre qu'il s'agit d'un badinage), il est tenu pour l'insulte la plus grave qui soit ».¹²⁷ Par la suite, le répertoire anglais devait nous fournir de pires aménités !

La fin d'un monde

La période d'avant-guerre que connut Franquet fut paisible et prospère. Il peut à loisir admirer sur les tables « une abondance de viandes froides. »¹²⁸ S'il est lui-même gourmet, les Canadiens sont « de gros mangeurs, surtout de viande. Ils en font une consommation étonnante ». ¹²⁹

Chez M. du Muy, commandant du fort Chambly, Franquet sent l'eau lui venir à la bouche devant « un souper où figurent toutes sortes de poissons frais et des meilleurs [...], entre autres des achigans ». Et d'ajouter : « J'y fis grande chère ! » Une autre fois, chez le gouverneur des Trois-Rivières, « il y avait une table de vingt couverts, servie — je ne dirai pas comme à Paris, d'autant que c'est l'endroit où j'ai vécu le plus frugalement — mais bien avec la profusion et la délicatesse des mets des meilleurs provinces de France. On y but toutes sortes de vins, toujours à la glace : jugez du plaisir, par le chaud excessif qu'il faisait ». ¹³⁰ On était, en effet, le 27 juillet 1752. Mais rien, naturellement, n'égale les réceptions de l'Intendant. Franquet l'a en haute estime : « Mr Bigot,

125. *Aventures*. . . , 31. Il mentionne, entre autres : *amarrer*, pour attacher; *tanné*, pour ennuyé; *paré*, pour prêt à; *tuque*, pour bonnet de laine (toque); *miette*, pour moment; *de valeur*, pour signifier qu'une chose est pénible à faire, ou trop fâcheuse.

126. *Lettres au chevalier de Lévis*, 107.

127. D'Aleyrac, 31.

128. *Voyages*..., 153.

129. D'Aleyrac, 30.

130. *Voyages*..., 86, 16.

écrit-t-il, est homme fort honorable, d'une attention pour tout le monde dont peu de gens sont capables [...]. Il avait tous les jours 8 à 20 couverts, soir et matin, mettant six fois la nappe contre le général¹³¹ une, et il n'aurait cessé d'avoir des dames de la ville à manger, [...] si le général, dont le dessein était de n'en faire aucune [invitation] ne l'eût engagé à s'en dispenser. Il souscrivit malgré lui à cet arrangement.¹³²

Mais, ce fut pour peu de temps, et le malheur est que ces extravagances se prolongèrent bien au-delà, même au cours des hostilités... Comme la situation de la colonie avait changé, en trois ou quatre ans ! par suite de la guerre, sans doute, mais encore plus de la mauvaise administration, des gaspillages, des malversations de ceux qui répondent de la destinée du pays !

Déjà Franquet critiquait les trop grandes dépenses faites en chevaux et voyages. Ce sera bien autre quand on jouera un jeu d'enfer chez Bigot, et que l'intendant pourra perdre, en un seul hiver, plus de deux cent mille livres. Dès 1755, les vols ne se comptent plus. En 1757, Bougainville pourra écrire : « L'on a volé la caisse royale chez M. Varin. Dieu veuille que le Roi n'essuie cette année que ce vol-là, qui se monte à 54,000 fcs. »¹³³ « Du temps de M. Hocquart [...], les dépenses du Roi montaient à deux millions. Aujourd'hui, elles passent neuf millions, et la Cour n'en est plus étonnée. M. Bigot a su l'y accoutumer ». ¹³⁴ « Il y a des cas, ajoute-t-il, en faisant allusion à Bigot, où la magnificence est un crime contre l'Etat » ¹³⁵

« Quel pays ! quelles mœurs ! » s'écrie-t-il encore, parlant de ces abus. « Depuis dix ans [on était alors en 1758], le pays a changé de face. Avant ce temps-ci, on y était heureux [...] Verrès arrive : en construisant l'édifice d'une fortune immense, il associe à ses rapines quelques gens nécessaires à ses vues ou à ses plaisirs ». ¹³⁶ Ces

131. Avant l'arrivée de Montcalm (mai 1756), Vaudreuil cumulait les fonctions de gouverneur et de général des armées.

132. *Voyages...*, 147.

133. *Journal...*, 250.

134. *Ibid.*, 309.

135. *Ibid.*, 312.

136. *Ibid.*, 68.

« quelques gens », c'était ce « triumvirat » dont parle le sieur de C.: Descheneaux, secrétaire de l'Intendant; Cadet munitionnaire général des vivres, et Péan, capitaine, aide-major des troupes: « sans aucune disposition pour la guerre ». On sait que son plus grand mérite « consistait dans les charmes de sa femme (jeune, sémi-lante, pleine d'esprit), qui eut l'heur de plaire à M. Bigot. »¹³⁷

Parti de haut, le fâcheux exemple est vite suivi par grands et petits. « Il n'est pas de simple habitant qui se fasse le moindre scrupule de voler le Roi, écrit Désandrouins: en sorte que ce peuple, dont les pères étaient universellement gens d'une probité que tout semblait commun parmi eux, et qu'il n'y avait de serrures ni aux portes des maisons, ni aux armoires, ce peuple, dis-je, est devenu fourbe, intéressé et voleur du bien du Roi, et, à son défaut, du bien des particuliers ». Le même témoin estime qu'à cause de la dispersion des habitants, l'influence du clergé ne peut se faire suffisamment sentir. Et, « si ce désordre continue, il faudra un jour envoyer des missionnaires chez les Canadiens comme chez les sauvages ».

Pourtant, à Montréal, le dimanche 14 mai 1758, M. de la Valinière, sulpicien¹³⁸, a tonné dans son sermon contre le vol, et prêché la nécessité de la restitution. « Et les grands vicaires disent qu'aucun péché n'est aussi commun que de voler le Roi ». Mais, d'après Désandrouins toujours, « le peuple canadien répond: Notre bon Roi remet tout, à Pâques! »¹³⁹

Le mal est si universel, que Montcalm, parodiant Titus, pourra écrire: « Un Européen a ici bien employé [sa journée] quand il la passe sans apprendre une concussion ou friponnerie nouvelle ».¹⁴⁰

De cette dilapidation des fonds publics résulte la disette souvent décrite. En décembre 1757, on mange déjà du cheval, à Montréal, — ou plutôt on n'en veut pas manger.¹⁴¹ Au gouverneur, ra-

137. [Courville], *Mémoires...*, 62s.

138. Futur curé de Lavaltrie (1768-1771).

139. *Recueil et Journal...*, dans Gabriel, *Le maréchal de camp Désandrouin...*, 133s. Ce remarquable passage souligne, en passant, la bonne influence que cet officier attribuait à la religion.

140. *Journal*., 428.

141. Pour ces gens, habitués à vivre des produits des fermes et de l'abatage de leurs animaux, c'était une chose absolument inouïe.

conte Lévis, les femmes dirent « qu'elles avaient répugnance à manger du cheval, qu'il était l'ami de l'homme, que la religion défendait de le tuer et qu'elles aimeraient mieux mourir que d'en manger. »¹⁴² Mais, par la suite, on en verra bien d'autres. Le même Lévis, peu suspect d'exagération, écrira le 1er novembre 1759 à Berryer¹⁴³ : « Nous serons obligés de nous rendre par misère; manquant de tout, il nous reste du courage, sans aucune ressource pour le mettre en oeuvre ». En mai suivant, c'est presque du désespoir : « Nous avons fait et faisons ce que nous pouvons. Je juge la colonie perdue, s'il ne vient du secours ».¹⁴⁴ Le général lui-même se sent gagner par le désenchantement : « Je donnerais, je crois, la moitié de mon bien pour m'en aller dans ma patrie, jouir de mes travaux et aspirer à ce à quoi le Canada ne peut jamais mener » (Bourlamaque, le 18 mars 1759).¹⁴⁵ Déjà, le 2 février, à Lévis, qui a toute sa confiance, il a écrit : « Qui, diable ! sait où tout en sera au 1er novembre 1759 ? Sans me décourager, je redoute cette campagne ».¹⁴⁶

Et cette terrible guerre va durer quatre ans. . . Nous n'avons pas à en retracer ici les diverses péripéties,¹⁴⁷ mais nous ne saurions terminer ce tableau d'une époque sans rappeler ce ver rongeur qui, avec le manque de secours, le vol et la famine, est au coeur de la colonie expirante : la désunion entre ses chefs.

Parmi les gens du peuple, les différences sont moins marquées : « les habitants ont reçu nos soldats comme leurs enfants, admet Lévis, et nous ne pouvons que nous louer de leur amitié et de leur attachement ».¹⁴⁸ Mais ces miliciens, cultivateurs pour la plupart,

142. *Journal...*, 118.

143. Nicolas René Berryer (1703-1762) était alors ministre de la Marine. L'histoire le tiendra grandement responsable de la perte du Canada. C'est à l'occasion d'une entrevue avec Bougainville, que Berryer « qui aimait les paraboles », aurait dit « fort pertinemment qu'on ne cherchait pas à sauver les écuries, lorsque le feu était à la maison ».

144. *Lettres*, 248.

145. *Ibid.*, 308.

146. *Lettres au chevalier de Lévis*, 158.

147. Nous avons depuis quelques années une très bonne histoire de ces hostilités : c'est le vol. VII de *L'Histoire de la Nouvelle-France*, intitulé : *La guerre de conquête*, par M. Guy Frégault, Ph. D. (1955).

148. *Lettres...*, 248.

n'aiment pas la guerre. De son côté, le clergé prêche la paix, et Mgr de Pontbriand ne s'en fait pas faute dans ses mandements, que Montcalm n'aime pas. Le général ira jusqu'à écrire à Bourlamaque : « L'intendant, LeMercier¹⁴⁹, l'évêque font caca; ils ont communiqué leur frayeurs aux dames, au peuple. »¹⁵⁰

Ce que pratiquent volontiers ces miliciens, combattants de fraîche date, c'est la petite guerre, la guerre de surprise et d'embuscade, à la façon des sauvages, — un peu cette guérilla dont on parle tant aujourd'hui. Affirmant que les Canadiens n'ont jamais fait la guerre avant 1755, Montcalm ironise : « Partir de Montréal avec un détachement, s'en aller à travers les bois, faire quelques chevelures, revenir à toutes jambes quand on avait frappé : voilà ce qu'on appelait guerre, campagne, succès, victoire !¹⁵¹ Et encore : « Trois sauvages qui ont fait un prisonnier sont aussi contents d'eux-mêmes que le général qui aurait pris Boston ». ¹⁵²

Mais, en haut lieu, la mésentente est manifeste, et date de longtemps. Personnellement, Vaudreuil et Montcalm se détestent au possible, — par instinct et non pas seulement parce que l'un est Canadien et l'autre Français. Et puis, il y a la dualité de commandement : « car M. de Vaudreuil dépend du ministère de la Marine, remarque excellemment André Lichtenberger, et M. de Montcalm de celui de la Guerre. A la rivalité Vaudreuil-Montcalm s'ajoute celle de leurs départements. Les mesures sont prises pour assurer à l'action française un maximum de difficulté et d'incohérence. » ¹⁵³

Les choses en viendront au point que Bougainville osera écrire : « Les Canadiens et les Français, quoique ayant la même origine, les mêmes intérêts, les mêmes principes de religion et de gouvernement, un même danger pressant devant les yeux, — ne peuvent s'accorder ! Il semble que ce sont deux corps qui ne peuvent s'amalgamer ensemble. Je crois même que quelques Canadiens for-

149. François LeMercier était commandant de l'artillerie, à Québec.

150. *Lettres*, 170.

151. *Journal*, 419.

152. *Ibid.*, 191.

153. *Montcalm et la tragédie...*, 65

naient des vœux pour que nous ne réussissions pas, espérant que toute la faute en retomberait sur les Français. » ¹⁵⁴

Nous n'avons pas à citer ici les récriminations des Canadiens contre leur maîtres, puisque nous étudions la question du point de vue français. Il nous suffit de savoir que ces diverses incompatibilités brouilleront à mort les officiers des deux camps, et vaudront à nos compatriotes les reproches les plus acerbes. Même avant la période critique, ils seront traités de lâches, de pleutres, de déserteurs par les plus distingués de nos mémorialistes français. « Les officiers canadiens, assure Pouchot, avec de la bravoure, ne connaissent presque aucun détail de leur métier. Le major de Québec, Ramezay ¹⁵⁵, ne savait pas seulement donner l'ordre ». ¹⁵⁶

Plus sage, plus pratique, Malartic estime qu'au lieu de critiquer les Canadiens, on devrait les employer suivant leur tactique. Ainsi, aux Plaines d'Abraham, il aurait fallu « placer les Canadiens dans les intervalles [des trois bataillons], et les laisser tirer et marcher suivant leur usage; je suis persuadé que nous aurions été vainqueurs ». ¹⁵⁷

Il est au moins permis de gémir avec Désandrouins « sur la désunion qui ruine les forts et, *a fortiori*, les faibles ». ¹⁵⁸ Et plusieurs se diront sans doute, dans l'avenir, que, pour sauver la situation, il eût fallu à la tête du pays, au lieu du pusillanime Vaudreuil, un caractère viril et bien trempé comme celui de Lévis. Lui seul semble avoir conservé son sang-froid et dominé les événements. N'accomplit-il pas ce tour de force de tenir la balance égale entre les deux chefs aux prises, ne se contentant pas de n'en froisser aucun, mais demeurant même l'ami et le confident de l'un comme de l'autre ?

154. *Journal...*, 377. Sur l'imitation des sauvages chez les Canadiens, le général donne ces curieux détails: Ils se font piquer sur le corps [tatoquer] la figure de quelque plante ou animal, opération longue et douloureuse. On ne passerait pas pour un homme parmi les sauvages des pays d'en-haut, si on ne se faisait piquer » (*ibid.*, 466).

155 Il s'agit de Nicolas-Roch de Ramezay (1708-1777). C'est lui qui devait remettre aux émissaires anglais, en septembre 1759, les instruments de la capitulation de Québec.

156. *Mémoires...*, 33.

157. *Journal des campagnes...*, 369.

158. Gabriel, *Le maréchal de camp...*, 198.

Les officiers français, en dernière heure, ne se font pas illusion: bien des Canadiens se seront vite accommodés du régime anglais. « Le peu de Canadiens que j'ai ici, écrit Bourlamaque en septembre 1759, ne montrent encore aucune mauvaise volonté; mais je crains qu'en apprenant le bon traitement que les Anglais font à leurs familles, ils ne décampent pour les aller rejoindre ». ¹⁵⁹ Et Lévis n'est pas moins bon prophète lorsqu'il dit: « Les Canadiens, par ce que nous voyons de ceux de Québec, ne seront pas longtemps à s'acoutumer du gouvernement anglais, à cause de la facilité qu'ils trouveront dans le commerce. » ¹⁶⁰

Et l'on peut même se demander si, au cas où les armes françaises eussent été victorieuses, les Canadiens n'auraient pas, tôt ou tard, et avant la fin du siècle, fait comme leurs voisins leur petite « guerre d'indépendance ».

Armand Yon

159. *Journal...*, 48.

160. *Lettre au maréchal de Belle-Isle* (1er nov. 1759): 248.